

LE DENIER

Un don fraternel et solidaire !



A Noël, laissons-nous saisir par la charité : donnons au Denier de l'Eglise



JE DONNE AU DENIER PARCE QUE C'EST FRATERNEL ET SOLIDAIRE !

2012DAV

■ Je fais un don de :

- 50 € 150 €
 300 € 500 €

..... (à ma convenance)

Je remets mon chèque libellé à l'ordre de :

« Association diocésaine de Pontoise »
à ma paroisse ou par courrier à :

Association diocésaine de Pontoise
16 chemin de la Pelouse
95300 PONTOISE

■ Je préfère donner en ligne
sur don.catholique95.fr
(paiement sécurisé)

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

.....

CP : Ville :

■ Bénéficier d'une réduction fiscale

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre contribution seront déduits de votre impôt dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Conservez bien le reçu fiscal que nous vous enverrons. Exemple de don : Un don de 300€ ne vous coûte que 102€ après déduction fiscale, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 jan. 1978 et aux RGPD du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation pour toute information vous concernant, en vous adressant au siège de l'association.

Vos coordonnées ne sont jamais communiquées à des tiers.